

► Les vœux du Président

Au nom des membres du conseil d'administration de l'OPAL, je suis heureux de vous présenter nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour l'année 2011.

L'année qui s'est achevée aura été marquée par deux événements majeurs : la fin du "feuilleton" révision de la directive 86-609 dont la nouvelle mouture a été adoptée par le parlement européen, et le colloque organisé par l'OPAL sur le 3^e R de Russell et Burch. Ces deux événements font l'objet d'articles de ce bulletin.

Cette année 2010 aura vu également le groupement d'intérêt scientifique (GIS) "plateforme française pour le développement de méthodes alternatives en expérimentation animale" dont l'OPAL est membre du comité directeur, achever un rapport commandé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dont l'objet est de dresser un état des lieux des méthodes alternatives en France. Ce rapport propose des pistes

pour mieux prendre en compte la règle des 3 R avec des alternatives non seulement de remplacement, mais également de réduction et de raffinement. Ce rapport sera prochainement remis à M^{me} la Ministre et nous en ferons alors un résumé exhaustif.

Le Prix de thèse de l'OPAL, placé sous l'égide de l'Académie nationale de pharmacie, et qui récompense un travail réalisé dans le domaine des méthodes alternatives et de la protection animale, n'a pas été décerné cette année faute de candidature recevable. Pour la même raison, nous n'avons pas pu décerner d'OPAL d'Or.

Notre participation au GIS devrait permettre à l'OPAL de mieux faire connaître ce Prix aux équipes travaillant dans ce domaine et, pourquoi pas, d'organiser de nouveau le fameux Prix Amalthée qui, de 1984 à 2001, aura été décerné à neuf reprises pour des travaux innovants dans le domaine des 3 R.

Pour 2011, le conseil d'administration réfléchit à la possibilité d'organiser un nouveau colloque dont le thème pourrait être le 4^e R, c'est-à-dire la Responsabilité de tous les acteurs de l'expérimentation animale.

Souhaitons également que la question du siège social de l'OPAL à la Maison de la Chimie soit définitivement réglée.

Enfin, permettez-moi de vous adresser nos plus vifs remerciements pour votre aide, votre confiance et votre fidélité et c'est avec plaisir que je vous convie à notre assemblée générale, le 8 mars 2011. ☺

Pr. Jean-Pierre Clot
Président de l'OPAL

Sommaire

● Les vœux du Président	1
● Le Colloque OPAL 3 ^e R « Raffiner »	2
● Publication de la Directive européenne	3
● La Commission nationale de l'expérimentation animale (CNEA)	3
● Le Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale (CNREEA)	3
● Le médicament, enjeu du 21 ^e siècle	4
● Agenda	4

Dernière minute

Au moment de boucler ce numéro d'Inf'OPAL, nous apprenons que la Fédération française de la Chimie, lors de son Conseil d'administration, vient d'émettre un avis favorable à l'adhésion de l'OPAL à cet organisme. Cette reconnaissance nous permet d'envisager plus sereinement l'avenir de l'OPAL, avec la perspective de demeurer à la Maison de la Chimie et de disposer en particulier des moyens, notamment de secrétariat, qui nous manquent beaucoup actuellement.

Le colloque sur le 3^e R “Raffiner l’expérimentation animale : pourquoi et comment perfectionner” s’est déroulé le 21 octobre dernier à la Maison de la Chimie à Paris. Il a réuni une centaine de participants qui ont été conquis par la qualité des présentations.

Le docteur **Axel Kahn**, Président d’honneur du colloque, a fait une introduction magistrale, posant les questions essentielles : Qu’est-ce que l’éthique en expérimentation animale ? Quels sont les devoirs de l’homme envers l’animal ? Quelle est la responsabilité de l’expérimentateur vis-à-vis de l’animal ?

Christian Byk, Magistrat à la Cour d’appel de Paris, a ensuite traité de l’histoire de la bioéthique en tant qu’alternative à l’incapacité des valeurs de répondre aux défis posés par les sciences de la vie.

Puis **François Clarac**, Directeur de recherche au Cnrs, a rapporté la découverte des neurones miroirs chez le singe qui n’aurait pu être réalisée sans l’application rigoureuse du 3^e R. Ces neurones miroirs constituent le support biologique à l’empathie qui désigne le mécanisme par lequel un individu ou un animal peut “comprendre” les sentiments et les émotions d’une autre personne ou d’un animal.

Patrick Hardy a ensuite traité de la mise en place du raffinement en matière d’hébergement des animaux, dans le cadre d’une

politique globale de bien-être animal, en R&D pharmaceutique, en santé humaine et animale.

Virginie Dangles-Marie, Maître de conférences à l’Université Paris Descartes, a illustré à l’aide d’exemples les différents aspects du raffinement afin de montrer sa mise en application au quotidien.

Jacques Gabriel Servière, Directeur de recherche à l’Inra, a ensuite traité du raffinement en tant que principe destiné à soulager les diverses formes de douleur.

Joseph-Paul Beaufays, Professeur à l’Université de Namur, a rappelé les fondements conceptuels d’une démarche éthique rationnelle qui repose sur l’évaluation stratégique des protocoles impliquant des notions comme la responsabilité de l’expérimentateur, la bienfaisance ou la règle des 3 R.

Patrick Gonin, responsable du Service Commun d’Expérimentation Animale de l’Institut Gustave Roussy, a traité du paradoxe apparent, à savoir que l’enrichissement du milieu qui est une forme de raffinement, implique une augmentation de la variabilité

allant à l’encontre des efforts de réduction. En fait, l’impact des techniques de raffinement sur la validité des résultats expérimentaux doit être vu comme un moyen contrôlable d’introduire une hétérogénéité environnementale bénéfique.

Enfin, **Bernard Andrieux** a insisté sur le fait que l’expérimentation animale se déroule dans un contexte scientifique et humain régulateur qui implique non seulement la responsabilité du chercheur, mais également une responsabilité collective via les comités d’éthique, les comités scientifiques, les comités de gestion des établissements d’expérimentation animale.

Le Colloque s’est achevé par une **table ronde** animée par Bernard Andrieux sur le thème : “Quels progrès pour protéger encore mieux les animaux ?” à laquelle ont participé Catherine Granier-Bompard de l’Association Paexa, Rachel Larvor de la Direction Départementale des Services Vétérinaires de Paris, Patrick Gonin et Joseph-Paul Beaufays.

Un compte-rendu détaillé de ce colloque fera l’objet d’une prochain numéro spécial d’*Inf’OPAL*. ☺

► Publication de la Directive européenne

La nouvelle Directive européenne relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques et abrogeant la Directive 86-609 a été adoptée en seconde lecture le 8 septembre 2010 et publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 20 octobre 2010. Elle porte le N° d'iden-

tification 2010-63-UE et elle est entrée en vigueur 20 jours plus tard. L'étape suivante est la transposition en droit national et les Etats membres disposent pour cela d'un délai de 24 mois, soit la date limite du 10 novembre 2012 : la nouvelle réglementation française entrera donc en vigueur le 1^{er} janvier 2013. ☺

► La Commission nationale de l'expérimentation animale (CNEA)

Le Bulletin Officiel N° 44 du 2 décembre 2010 vient de publier un arrêté conjoint des ministres chargés de la recherche et de l'agriculture en date du 29 novembre 2010, nommant les membres de cette commission.

Hélène Combrisson, ancienne membre de notre Conseil d'administration, en est nommée présidente.

Parmi les 40 membres titulaires et suppléants, nous avons eu le plaisir de noter notre président Jean-Pierre Clot et Isabelle Peyclit, membre du Conseil de l'OPAL ; nous avons noté également Virginie Vallet-

Erdtmann, représentant le ministre chargé de la Recherche et pouvant être amenée à suppléer éventuellement la Présidente en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

D'autres personnalités sont bien connues de l'OPAL ; nous pouvons citer François Lachapelle, Claire Sibenaler, Patrick Hardy, Jean-Jacques Legrand, Christophe Marie, Jean-Claude Nouët, Georges Chapouthier, Alain Dorier...

Nous tenons le texte complet de l'arrêté à la disposition de nos lecteurs. ☺

► Le Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale (CNREEA)

Nous avons rapporté dans *Inf'OPAL* N° 41 la brillante nomination d'un grand ami de l'OPAL, le Directeur général de Genopole, Pierre Tambourin à la présidence du Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale (CNREEA).

Le Bulletin officiel du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, en date du 15 avril 2010, donne bien évidemment aussi le nom des personnalités qui font partie de ce comité.

Parmi celles-ci, nous avons noté des personnes proches de l'OPAL, tant titulaires que suppléantes :

■ Virginie Vallet-Erdtmann, représentant le Ministère de la Recherche

■ Pierre Gallix, Anne-Dominique Degryse, Geneviève Fould, représentant les professionnels du secteur privé

■ Claude Milhaud, représentant le secteur vétérinaire

■ Georges Chapoutier, Jean-Claude Nouët, Christophe Marie, représentant des associations de protection des animaux et de la nature.

Comme pour la CNEA, nous pouvons vous fournir le texte intégral. ☺

Le médicament : enjeu du 21^e siècle

Le Président du LEEM (Les entreprises du médicament), Christian Lajoux, par ailleurs Président de SANOFI-AVENTIS France, a publié un ouvrage paru en 2010, sous le titre *Le Médicament, enjeu du 21^e siècle*.

Cet ouvrage a fait l'objet d'une soirée débat organisée le 30 juin par l'ACIP, association des cadres de l'industrie pharmaceutique à laquelle assistait notre amie Evelyne Huguet, membre de notre Conseil d'administration.

Notre collègue en a rédigé un remarquable compte rendu que nous ne pouvons reproduire dans ce court bulletin d'information. Nous vous l'adresserons sur demande écrite auprès de l'OPAL : 28, rue Saint-Dominique,

75007 Paris, ou par courriel à OPALassociation@aol.com.

Cet ouvrage fait une analyse complète de la situation de l'industrie pharmaceutique en France et rappelle les différentes contraintes tant administratives qu'économiques auxquelles elle est soumise, y compris la durée des brevets et depuis moins longtemps le dangereux fléau qu'est la contrefaçon.

En conclusion, il écrit que "la défense des intérêts des industriels du médicament s'inscrit dans l'intérêt général et le développement durable", et il le dit "avec la conviction de son rôle de patron qui aime les défis et sait les affronter".

L'OPAL remercie vivement Evelyne Huguet pour ce travail. ☺

Agenda

■ L'Assemblée générale de l'OPAL

Elle aura lieu le mardi 8 mars 2011, à 11 h 30, en principe à la Maison de la Chimie.

Vous recevrez en temps et en heure la convocation habituelle, mais réservez d'ores et déjà cette date.

■ La « Com Tech » AFSTAL

Le 9^e Symposium Com Tech, organisé par l'AFSTAL aura lieu le jeudi 27 janvier 2011, à Paris. Cette manifestation, animée par Bernard Andrieux, a pour thème « Son et lumière » Plein feux sur l'ambiance.

Pour information ou inscription, contactez :

Alpha Visa Congrès/Com Tech 2011

624, rue des Grèzes - 34070 Montpellier

Tél : 04 67 03 03 00 - Courriel : comtech2011@alphavisa.com



Directeur de la publication : Jean-Pierre Clot

Comité de rédaction : Jean-Pierre Clot, Evelyne Huguet,

Henri Maurin-Blanchet, Isabelle Peyclit, Jean-Pierre Rebière (*coordination*)

RECHERCHE EXPÉRIMENTALE ET PROTECTION DE L'ANIMAL DE LABORATOIRE

28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris • Tél. : 01 53 73 97 97

Adresse électronique : OPALassociation@aol.com